Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-252901145-20260918-B2026045-DE

délibération n° B2026-045
du bureau syndical
Séance du 18 septembre 2026
Travaux d'éclairage public à l'île de Sein

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 11

Le dix-huit septembre deux mille vingt-six, à dix heures, le bureau du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère, convoqué le onze septembre deux mille vingt-six s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE :
- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Alexandre TREGUER (Landéda)

Secteur du CAP SIZUN/DOUARNENEZ :
- Philippe LE MOIGNE (Douarnenez)

Secteur du CENTRE :
- Patrick URIEN (Kergloff)

Secteur de CROZON-CHATEAULIN :
- Dominique BILIRIT (Le Cloître Pleyben)

Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :
- Pierre GUIZIOU (Ploudaniel)

Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :
- Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay)

Secteur de QUIMPER :
- Thomas FEREC (Briec)
- Jacques LE ROUX (Quimper)

Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :
- Jacques RANNOU (Rosporden)
- Marie-José TOULLEC (Bannalec)

▪ **Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

➢ **Excusés : Secteur du PAYS BIGOUDEN** : Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), **Secteur de MORLAIX** : Jean-Paul VERMOT (Morlaix), **Collège des EPCI :** Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes)

Est élu secrétaire de séance : Marie-José TOULLEC

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-252901145-20260918-B2026045-DE

Travaux d'éclairage public à l'île de Sein

Délibération n° B2026-045

Le Président présente la liste des travaux d'éclairage public réalisés sur l'Ile -de-Sein.

Compte tenu des surcoûts lié à l'insularité, le Président propose une prise en charge complète des travaux par le SDEF :

LIEU	OUVRAGE	MONTANT DEVIS €HT	TYPE TRAVAUX
Quai des Paimpolais	49	1 500,00 €	Remplacement de la crosse façade
Quai des Paimpolais	57	800,00 €	Réparation de la RAS d'alimentation
Quai des Paimpolais	75 76	11 000,00 €	Réalisation d'une tranchée de 100m (2 saignées) et reprise du câblage dans 3 coffrets de repiquage
Quai des Paimpolais	DIV 1	1 800,00 €	Remplacement du coffret point triple
Quai du Général de Gaulle	48 49 52	4 200,00 €	Pose de 3 goulottes de protection pour la RAS et pose de 3 coffrets de repiquage

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve la liste des travaux,
- dit qu'ils seront pris en charge à 100% par le SDEF.
-

Le 15 octobre 2026

Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR



La secrétaire de séance
Marie-Jo TOULLEC

